Tiré à part
NodusSciendi.net Volume 22 ième Décembre 2017



Volume 22 ième Décembre 2017

Étude Réunie par

Dr. DJE Bi Tchan Guillaume Université Félix Houphouët-Boigny



ISSN 2308-7676

Comité scientifique de Revue

BLÉDÉ, Loglo, Professeur des Universités, U. Félix Houphouët Boizny, de Cocody-Abidjan BOA, Thiémélé L. Ramsès, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boizny BOHUI, Djédjé Hilaire, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boizny DJIMAN, Kasimi, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boizny KONÉ, Amadou, Professeur des Universités, Georgetown University, Washington DC MADÉBÉ, Georice Berthin, Professeur des Universités, CENAREST-IRSH/UOB RENOUPREZ, Martine, Professeur des Universités, Université de Cadix SISSAO, Alain Joseph, Professeur des Universités, INSS/CNRST, Ouaçadouzou TRAORÉ, François Bruno, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boizny VION-DURY, Juliette, Professeur des Universités, Université Paris XIII VOISIN, Patrick, Professeur de chaire supérieure en hypokhâzne et khâzne A/L ULM, Pau WESTPHAL, Bertrand, Professeur des Universités, Université de Limoges

Organisation

Publication / DIANDUÉ Bi Kacon Parfait,

Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny, de Cocody-Abidjan

Rédaction / KONANDRI Affoné Virgine,

Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny, de Cocody-Abidjan

Production / SYLLA Abdoulage,

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, de Cocody-Abidjan

SOMMAIRE

- 1- Mahier Jules-Michel BAH, Bi Tchan Guillaume DJE et Kebly Serge Euloge GOHOU, « ENJEUX DE LA COMPETITION SOCIALE AUTOUR DU PARC NATIONAL DU MONT PEKO (COTE D'IVOIRE) »
- 2- Jérôme COMPAORE, « COMMUNICATION DANS LA PROMOTION DES BONNES PRATIQUES CULTURALES ET AGRONOMIQUE DU MAÏS AU BURKINA FASO : CAS DES PRODUCTEURS DE LA PROVINCE DU BOULKIEMDE »
- 3- Ouaga-Ballé DANAÏ OYAGA, « CORPS ET ESPACE DANS LE THEATRE DE SONY LABOU TANSI, KOFFI KWAHULE ET CAYA MAKHELE »
- 4- Edgard Maillard ELLA, « QUELQUES EXIGENCES DU TRAITEMENT LEXICOGRAPHIQUE ET LES IMPLICATIONS DANS LA CONFECTION DE DICTIONNAIRES AU GABON »
- 5- Dago Pierre FEGBO, « EMPLOI DES FILLES DOMESTIQUES DANS LA GESTION DES TACHES MENAGERES DANS LES FOYERS IVOIRIENS »
- 6- Jacques Philippe NACOULMA, « LES FONCTIONS SOCIALES DES MEDIAS ELECTRONIQUES AU BURKINA FASO : LE CAS DE LA TELEPHONIE MOBILE »
- 7- Mori Edwige TRAORÉ, « L'IDENTIFICATION DES PERSONNAGES DANS LE SÌCÀNÉ (CHANT DE HOCHET) »
- 8- Soungari¹YEO, Bi Boli Francis² TRA, Assoa ³ETTIEN, « ETUDE DES DETERMINANTS DE LA NON- DECLARATION DES ENFANTS SCOLARISES A L'ETAT CIVIL EN COTE D'IVOIRE »
- 9- Roger ZERBO, « MEDECINE TRADITIONNELLE AFRICAINE DU PASSE, DU PRESENT ET DU FUTUR : *PROCESSUS DE TRIPLE LEGITIMITE* SOCIALE, THERAPEUTIQUE ET POLITIQUE AU BURKINA FASO »
- 10- ZONGO Bouraïman, « UN AIR DE ZOUGLOU AU BURKINA FASO : IMMIGRATION IVOIRIENNE ET EXPORTATION D'UNE EXPERTISE DANS L'ECONOMIE DU LOISIR »
- 11- Patrice KOURAOGO, « APPROCHE SOCIOLOGIQUE DU LOBBYING TRADITIONNEL ET RELIGIEUX EN POLITIQUE AU BURKINA FASO : CAS DE L'IMPLICATION DES AUTORITÉS COUTUMIÈRES ET RELIGIEUSES DANS LA GOUVERNANCE LOCALE AU CENTRE-NORD »
- 12- Mohamed CAMARA « L'INVERSION DU SUJET COMME FACTEUR DE MISE EN RELIEF D'UN ENONCE »
- 13- Arouna Goama NAKOULMA, « EXTENSIONS URBAINES ET ENJEUX FONCIERS, SOURCE DE REPRODUCTION DES QUARTIERS « SPONTANES » : CAS DE LA VILLE DE OUAGADOUGOU AU BURKINA FASO »

ENJEUX DE LA COMPETITION SOCIALE AUTOUR DU PARC NATIONAL DU MONT PEKO (COTE D'IVOIRE)

Mahier Jules-Michel BAH¹, Bi Tchan Guillaume DJE² et Kebly Serge Euloge GOHOU³

Laboratoire d'Etudes et de Recherches en Sciences Sociales (LERISS)

Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)

Résume

Consacré par l'Etat ivoirien à la préservation de la biodiversité, le Parc National du Mont Péko (PNMP) est depuis 2003 au centre de logiques et de stratégies de contrôle impliquant les populations autochtones Wê et des migrants Burkinabè. L'objectif de la présente étude est d'analyser les enjeux de cette compétition intercommunautaire autour du PNMP. Pour collecter les données, nous avons utilisé l'approche qualitative. Un échantillon de 31 participants, composés d'acteurs locaux et d'Agents de l'Etat en charge de la gestion du PNMP, ont été interviewés individuellement. Les résultats montrent que la compétition sociale entre les Wê et les migrants-occupants Burkinabès autour du PNMP masque une reconfiguration des rapports de domination. Ces résultats ont été analysés en référence à la théorie des champs et des capitaux de Bourdieu.

Mots-clés: Parcs nationaux, migrants, autochtones, compétition sociale, domination.

Abstract

Dedicated by Ivorian State to preserve biodiversity, National Park Mont Péko (PNMP) is since 2003 at the center of logics and control strategies involving Wê, indigenous populations, and Burkinabè, migrants. The present study aims at analyzing the stakes of this intercommunity competition around the PNMP. To collect the data, we used qualitative approach. A sample of 31 participants, composed of local actors and State Agents in charge of the management of the PNMP, were interviewed individually. The results show that the social competition between Wê and Burkinabe migrant-occupiers around the PNMP masks a reconfiguration of relations' domination. These results have been analyzed in reference to Bourdieu's field and capital theory.

Keywords: National parks, migrants, native people, social competition, domination.

³ Doctorant au Département de sociologie



¹ Enseignant-Chercheur au Département de sociologie

² Enseignant-Chercheur au Département de psychologie.

INTRODUCTION

Conscients de l'impact négatif de l'activité humaine sur l'environnement et des menaces contre l'humanité qui pourraient en résulter, les Etats du monde entier réservent, depuis plus d'un siècle, des zones spéciales de protection de la biodiversité, dont les parcs nationaux constituent la catégorie la plus emblématique et la plus ancienne (Doulcier, 2013). En Côte d'Ivoire, c'est cet idéal de préservation de la nature qui a motivé l'administration coloniale française à constituer les premiers parcs nationaux dès 1925 (Ibo, 1993). Cette politique coloniale de protection de la nature est reconduite en Côte d'ivoire par les pouvoirs publics post-indépendance qui ont mis en place un réseau de huit parcs nationaux, dont celui du Mont Péko (OIPR, 2008). Créé en 1968, le Parc National du Mont Péko (PNMP) s'étend sur une superficie de 34 000 hectares et est reconnu comme une zone d'importance écologique sur le plan aussi bien national qu'international (Goné Bi et al, 2013). A cet effet, il est réglementé, à l'instar des autres parcs nationaux, par la loi 102-2002 du 11 février 2002 qui interdit et prévoit de réprimer sévèrement toute intrusion humaine et exploitation non autorisée à l'intérieur de ses limites officielles. Cependant, à partir de 2003 le PNMP connait un processus d'infiltration humaine qui le relègue au rang des aires protégées les plus menacées de Côte d'Ivoire (Goné Bi et al, idem ; UICN, 2008) dans la mesure où plus de 80% de sa superficie est occupée et exploitée par des milliers de migrants Burkinabè (MIDH, 2015). En plus de constituer une menace pour les ressources fauniques et floristiques du parc, cette occupation inscrit le PNMP dans une dynamique conflictuelle entre les migrants-occupants Burkinabè et les communautés autochtones Wê. Menaces verbales, tentatives d'intimidation, blocages de pistes menant au parc, violences physiques voire assassinats continuent de se dérouler autour de cet espace. Ces faits reflètent la nature conflictuelle des rapports entre ces deux communautés. Ni l'arrestation en 2013 d'Amadé Ouérémi – le présumé instigateur du processus d'occupation du PNMP – ni la mise en œuvre globale du PAEPNMP⁴ marquée par la relocalisation des migrants-occupants dans les villages Wê situés autour du parc n'ont réussi à mettre un terme à l'occupation et aux conflits intercommunautaires se déroulant autour de cette aire protégée.

La présente étude vise donc à analyser les enjeux de ces confrontations se déroulant autour du PNMP. A ce titre, la consultation de la littérature traitant des

⁴ Plan d'Action d'évacuation du Parc National du Mont Péko. Initié en 2014 et officiellement achevé en 2017, cette politique de déguerpissement a été structurée autour de cinq activités clés à savoir : sensibiliser, identifier, recenser, évacuer et relocaliser les migrants-occupants du parc.

situations de compétitions sociales⁵ autour des aires protégées ivoiriennes a permis d'identifier un éventail de propositions susceptibles d'en constituer un corpus explicatif. Pour (Amani, 2013) les infiltrations, l'occupation et l'exploitation des aires protégées, notamment les forêts classées, découlent de la faiblesse des politiques de conservation mises en place par l'Etat. Dans la même logique, on note que cette compétition autour des aires protégées en Côte d'Ivoire est « la conséquence logique du laissez-faire « participatif » que l'Etat a choisi comme mode de gestion des ressources naturelles du pays » (Ibo, 2013 ; p.33).Ce laisser-faire « participatif », en plus de trouver une explication dans la faiblesse des ressources (humaines, matérielles et financières) affectées aux services de protection des aires protégées, est également corrélé à l'établissement de réseaux clientélistes entretenus par des fonctionnaires, des « apparatchiks » des pouvoirs en place et des cadres politiques locaux (Ibo, idem). Pour Akindes (1997), les rapports aux aires protégées comportent de multiples enjeux socio-économiques et politiques. Et en fonction de ces intérêts et des acteurs en présence, il y a une variété de perceptions de la politique de stabilisation écologique des massifs forestiers. Pour les populations autochtones, la stabilisation écologique signifie la fin de leur contrôle sur la « marchandise forêt classée. Pour les petits paysans (étrangers ayant acheté des parcelles de forêts classées aux mains des autochtones), elle représente la perte de ressources mises en valeur. Pour l'Etat, elle implique la perte d'un outil de gestion politique et un arrêt de l'économie de plantation. Quant aux attributaires politiques et aux distributeurs opérant sous le parapluie politique, la stabilisation représente la perte d'une rente politique importante. Dans le cadre spécifique du PNMP, Kra (2016a) montre que les conflits qui s'y déroulent mettent en scène les populations infiltrées (migrants-occupants), qui semblent contester les politiques publiques de préservation et les pouvoirs publics porteurs desdites politiques. Paradoxalement, l'exploitation du PNMP est implicitement validée par les pouvoirs politiques, comme en témoigne la en place des "ports secs" (système de taxation de la production cacaoyère issue du PNMP).

A l'analyse, il apparaît que ces travaux antérieurs n'ont focalisé leur attention que sur l'angle vertical des compétitions autour des aires protégées. Autrement dit, ils n'ont examiné que les enjeux des compétitions se rapportant aux interactions entre les porteurs d'intérêts locaux et l'Etat ou les structures de l'Etat. Or, les dynamiques conflictuelles observées autour du PNMP, en plus d'impliquer l'Etat et les populations locales, elles impliquent également les populations autochtones et les populations migrantes. La présente étude s'intéresse aux compétitions intercommunautaires autour du PNMP. Si nous partons du fait que les enjeux des

⁵ Dans un souci d'éclairage du concept, nous partageons l'acception de Duret (2009) qui perçoit la compétition comme un affrontement mobilisant des formes diversifiées de capitaux autour d'enjeux spécifiques à des champs particuliers

compétitions varient selon les parties en conflit ou en présence, nous pouvons soutenir que les enjeux des compétitions intercommunautaires sont en l'état actuel insuffisamment explorés. En conséquence, la présente étude se propose d'analyser les enjeux de la compétition sociale entre les migrants-occupants et les autochtones Wê autour du PNMP.

I - Méthodologie

1. Zone d'étude

Les observations ont été faites dans la région du Guémon à l'Ouest de la Côte d'Ivoire, précisément dans les cantons Zagna et Tahouaké (Département de Bangolo). Dans cette zone, nos investigations se sont déroulées dans les localités de Gohouo-Zagna, Zapkaïkro, Diébli et Bléniminhouin. La proximité de ces villages au PNMP d'une part, la présence dans ces villages d'acteurs cibles d'autre part, justifient leur choix. En effet, dans le canton Zagna, nous nous sommes intéressés à Gohouo-Zagna et Zapkaïkro pour plusieurs raisons. Le premier village (Gohouo-Zagna), situé à l'extrême Nord-ouest du parc, a fait l'objet de notre attention en considération de plusieurs facteurs. Ce village abrite le Président du collectif des 22 villages environnant le PNMP. Ce même village il a été le théâtre des affrontements entre des membres des groupes d'autodéfense Wê et des occupants du PNMP entre 2005 et 2011. Le second (Zapkaïkro), quant à lui, est un village majoritairement peuplé de populations allochtones et allogènes relocalisées, mais initialement installées dans le PNMP. Suivant la configuration du second village du canton Zagna, nous avons également retenu deux villages du canton Tahouaké, notamment Bléniminhouin et Diébli.

2. Participants

Dans ces différentes localités, pour obtenir le maximum d'informations, nous avons interrogé les participants suivant quatre catégories d'acteurs, les responsables administratifs, les chargés de protection du PNMP, les chefs coutumiers des différentes communautés et les leaders de groupes d'autodéfense Wê. Sur la base de ces quatre catégories, et suivant un échantillonnage raisonné, nous avons pu interroger 31 participants. Pour la catégorie Administration, nous interrogé le Secrétaire général de la préfecture de Bangolo, les Sous-préfets de Bangolo et de Gohouo-Zagna. Pour la catégorie Protection du parc, nous avons interviewé deux gestionnaires du PNMP, relevant de l'Office Ivoirien de Parcs et Réserves (OIPR). En ce qui concerne les chefs de communautés, nous nous sommes entretenus avec 03 Chefs de village Wê (Gohouo-Zagna, Bléniminhouin et Diébli), 03 Notables Wê (02 à

Gohouo-Zagna, et o1 à Diébli), o1 Chef de campement (Zakaïkro: campement fondé par un Wê, mais dirigé par un Chef principal Burkinabè), o8 Chefs Burkinabè, o5 Chefs Baoulé). Relativement aux leaders de groupes de jeunesse, nous avons interrogé o3 Présidents de groupes de jeunes et o3 Chefs de groupes d'autodéfense ou de sécurité.

3. Matériel

La collecte des informations a été faite à l'aide d'un guide d'entretien dont les axes sont les suivants :

- Perception du PNMP
- Mécanisme de transformation du PNMP en espacé exploité et disputé
- Impact de la compétition autour du PNMP sur les rapports intercommunautaires.

A l'aide de ce guide, nous avons interviewé les participants de façon individuelle. Dans le but d'obtenir le maximum d'informations de chaque interviewé, nous avons procédé par des entretiens à la fois directifs et semi-directifs. Les informations issues de ces entretiens ont fait l'objet d'analyses de contenus, dont les résultats sont présentés dans paragraphes qui suivent.

II. Résultats

1. Mécanismes de transformation du PNMP en espace exploité et disputé

1.1. Colonisation Burkinabè du PNMP et contestation autochtone

Le processus de transformation du PNMP en espace exploité et disputé est caractérisé par l'émergence de mouvements contestataires initiés par les populations autochtones Wê suite à la colonisation de cet espace par des migrants ouest-africains à dominante burkinabè⁶. En effet, profitant du départ des agents de l'Etat chargés de la protection du parc suite au déclenchement de la guerre de septembre 2002, des anciens migrants Burkinabè sédentarisés dans la région du Guémon se sont graduellement infiltrés dans le PNMP. Après leur installation, des précurseurs de l'occupation du PNMP tels qu'Amadé Ouérémi ou Tchèmagne Tchèbolo⁷ vont, par le

⁷ Plus connu parce que mieux médiatisé que les autres, Amadé Ouérémi ne fut pas le seul chef de groupes armés au sein du PNMP. Plusieurs individus comme les sieurs nommés Bakary ou encore



⁶ Les chiffres fournis par le Ministère ivoirien de la Famille, de la Femme, de l'enfant et de la Solidarité lors de la mise en place du PAEPNMP indiquent que 93% de la population recensée (estimée à 20 632) dans le PNMP est de nationalité Burkinabè. Consulté le 25 novembre 2017 à l'adresse suivante : www.sidwaya.bf/m-7606.

biais de leurs réseaux de sociabilité, mobiliser leurs compatriotes initialement installés, soit dans d'autres régions de la Côte d'Ivoire, soit vivant encore au Burkina Faso. Le témoignage de M.T, un chef Burkinabè interviewé, rend plus explicite le déroulement de cette occupation : « Moi j'étais au Burkina Faso. C'est en 2004 que je suis arrivé à Bouaké et après je suis parti à Abidjan. C'est là-bas qu'un frère que je connais depuis longtemps m'a appelé et m'a dit qu'il y avait assez de terres ici pour faire des champs de cacao. C'est comme ça que je suis venu ici. Ma femme et puis les enfants sont venus après ». Z. J., un chef Wê, confirme cette version du déroulement de l'occupation du PNMP non sans faire quelques précisions : « Au début, c'était chaque jeudi que leurs cars venaient. Mais peu à peu, c'est devenu quotidien. Si un car arrive aujourd'hui, demain il en arrive deux. Et quand ils arrivent, ils séjournent chez leurs frères qui habitent le village puis après ils rentrent dans le parc ». Ce flux migratoire massif et constant de migrants Burkinabè vers le PNMP induit une sorte de structuration identitaire de l'occupation du PNMP. Ainsi, des milliers de migrants Burkinabès investissent le PNMP, en achètent⁸ des parcelles via des chefs de milices comme Amadé Ouérémi et les mettent en valeur par la création de plantations de café, d'hévéa et surtout de cacao. Après l'achat de parcelles cultivables, les migrantsoccupants choisissent soit de s'installer dans les villages Wê périphériques au PNMP, soit s'installent dans de nombreux campements qu'ils créent à l'intérieur du parc et dont la toponymie (Ouaga 1 et 2, Dioulabougou, Mossikro, etc.) confirme leur prédominance sur cet espace⁹. Consécutivement à cette colonisation Burkinabè du PNMP, des mouvements de contestation s'élèvent au sein de la communauté Wê. Ces contestations sont vives et mettent en scène aussi bien les populations des localités périphériques au PNMP que les élus locaux. Ainsi, se prononçant sur la situation autour du PNMP dans une interview réalisée en 2014, un élu local Wê affirmait ceci : « Cette partie de la Côte d'Ivoire [le PNMP] qui est Wê est occupée illégalement par des gens qui imposent leurs lois et leur dictat aux communautés autochtones. Nous n'acceptons pas de subir les contrecoups de l'immigration. Nous disons pourquoi tout est permis ici chez nous? Aujourd'hui, il y a des Wê qui n'ont pas de terre. Il n'y a pratiquement plus de terres pour nos descendants. Nous sommes soucieux de l'avenir de nos enfants. Les terres sont notre identité. Nous demandons que le Mont Péko soit dégagé et que les occupants s'en aillent. On ne peut transiger avec

Tchêmagne Tchêbolo ont également géré des groupes armés et des colonies d'exploitation à l'intérieur du PNMP.

⁸ Les données recueillies indiquent que les tarifs d'achat de parcelles au sein du PNMP oscillaient entre 150 000 et 200 000 FCFA/l'hectare.

⁹ Selon Boujrouf et Hassani (2008), la toponymie n'est aucunement une donnée fortuite et neutre. Elle est pensée et sciemment utilisée pour qualifier et fonctionnaliser l'espace. Elle est également utilisée dans les recompositions territoriales tantôt pour le développer tantôt pour le dominer et le maitriser.

notre position »¹º. La virulence du discours de l'élu local tient au fait que dans l'imaginaire Wê, l'espace sur lequel a été érigée le PNMP est construit comme une propriété ancestrale communautaire. Ce qui induit que le PNMP soit lui-même considéré comme un bien communautaire et un espace vital en dépit de son statut de domaine forestier permanent de l'Etat. C'est dans cette logique que se situe G. L., chef traditionnel Wê, qui affirme que: « Normalement, le parc du Mont Péko est un bien pour tout le pays. Mais c'est avant tout un bien pour tous les Wê. Le Mont Péko appartient à tous les villages Wê qui sont autour. C'est notre terre parce que c'est ici que nos ancêtres ont habité avant que l'Etat ne vienne classer cette forêt ». Ainsi, l'occupation non autorisée et durable du PNMP par les migrants Burkinabè est vécue par les autochtones Wê comme une entreprise extérieure de dépossession d'un bien communautaire qui doit être contestée par toutes sortes de stratégies.

1.2. Compétition autour du PNMP et mobilisations des stratégiques des acteurs

Les groupes sociaux en compétition autour du PNMP mobilisent une gamme variée de stratégies afin de parvenir à leurs objectifs dans la lutte qui les opposent. La compétition sociale autour du PNMP est justifiée différemment par les acteurs en présence. Les migrants-occupants expliquent leur infiltration dans le parc en évoquant des besoins sécuritaires face aux menaces de tueries faites à leur endroit par les autochtones Wê pendant la guerre de 2002 et la crise post-électorale de 2010 (Kra, 2016b). Dans ce sens, un Chef Burkinabè, nommé O.D., explique que : « Quand la guerre a commencé, plusieurs personnes parmi nous ont été tués par les miliciens Guéré et libériens. Ils entraient dans les campements et tuaient les gens sans distinction. Ils disaient que les Burkinabè étaient des rebelles. Or tout le monde n'était pas d'accord avec les rebelles. C'est donc à cause des tueries que les gens ont fui pour se réfugier dans la forêt ». Outre les besoins sécuritaires, les migrants-occupants justifient leur présence dans le PNMP, malgré la fin officielle de la guerre et la mise en place du PAEPNMP, par des contraintes temporelles et des risques humanitaires qu'induirait un départ précipité ou forcé. De leur côté, les populations Wê se fondent sur l'autochtonie et construisent le PNMP comme un espace vital communautaire et ancestral. A ce sujet, Z.J. explique que : « C'est à cause des éboulements que nos parents sont venus s'installer ici à Diébli. Sinon avant, ils vivaient près du Mont Guéhi qui est aujourd'hui à l'intérieur des limites du parc. Celui même qui a créé Diébli, c'est là-bas il vivait. C'est lui qui a donné le nom « bê gô » qui veut dire « grosse calebasse » et qui est devenu « Péko » aujourd'hui. Donc c'est chez nous. Cette forêt nous appartient ». Hormis les explications, qui constituent en même temps des stratégies d'appropriation et de réappropriation du PNMP, les migrants-occupants et les Wê ont

¹⁰ Propos de Sah Tiétémomon Evariste, Député-Maire de Bangolo, dans SoirInfo n°5941 du Jeudi 17 Juillet 2014, pp. 4-5.

constitué des organisations miliciennes. Concernant les migrants-occupants, ils ont constitué des organisations miliciennes dirigées par des leaders de jeunes tels que Amadé Ouérémi, Tchêmagne Tchêbolo, Bakary, etc. qui, comme l'explique Géré (2003), ont surgi et se sont maintenus dans un espace de violence endémique soumis à un processus de désétatisation. Ces groupes de milices composés en partie de dozo et de migrants mi combattants mi paysans assurent, moyennant rétribution financière, la sécurisation des exploitations agricoles cédées ou autorisées par leurs chefs à d'autres migrants Burkinabè, tout en externalisant leurs compétences guerrières par la participation aux opérations de la rébellion des Forces nouvelles¹¹. A la faveur de l'occupation du PNMP – et plus globalement suite à l'insécurité générée par le déclenchement de la crise militaro politique de septembre 2002 – des milices ou groupes d'autodéfense (FLGO, APWE, UPRGO...), se présentant comme des alliées aux FDS¹², ont émergé des communautés Wê. Ces miliciens Wê ont essayé en vain de déloger les migrants-occupants du PNMP.

Par ailleurs, l'évolution pacifique du contexte sociopolitique national a favorisé le déclin de ces organisations de type milicien et leur substitution par des structures de lobbying. Du côté des migrants-occupants, suite à l'arrestation de Amadé Ouérémi, ses anciens compagnonsont mis en place une organisation de lobbying: le CROMP¹³ (MIDH, 2015). Cette organisation va servir d'intermédiaire entre les migrants-occupants et les autorités en charge de la gestion du PNMP. Seydou Kiébré, le secrétaire général du CROMP¹⁴, indiquait que : « La création du CROMP visait un but humanitaire et de plaidoiries. Etant un responsable de la communauté burkinabè, vu l'ampleur de la situation des occupants, nous avons décidé d'encadrer nos parents [...]. Nous avons déjà beaucoup fait. C'est grâce au CROMP que le sujet des occupants du parc est devenu une préoccupation pour les autorités ivoiriennes et burkinabè. Nous avons attiré les regards du monde sur le parc. Tout le monde sait que ces milliers de personnes qui occupent le parc n'auraient jamais dû se trouver là. Mais grâce au CROMP, les gens savent plus ou moins les raisons pour lesquelles ils se trouvent là [...]. C'est grâce à nos différentes interventions dans les médias que les deux Etats

¹¹ Selon International Crisis Group (2012), les groupes armés dirigés par Amadé Ouérémi constituaient une force supplétive de la rébellion des Forces Nouvelles dans la mesure où ils agissaient sous les ordres de certains cadres de l'ex rébellion comme Fofana Losseni, l'actuel Commandant du Bataillon de Sécurisation de l'Ouest (BSO). Ils auraient également joué un rôle décisif dans la prise de la ville de Duékoué par les Forces Nouvelles, rebaptisées FRCI, en mars 2011.

¹² Forces de Défense et de Sécurité.

¹³ Conseil Représentatif des Occupants du Mont Péko. Créée en 2014, cette structure a été dissoute et ses dirigeants emprisonnés au cours de la même année suite à des conflits d'intérêts avec les autorités en charge de la gestion du PNMP.

¹⁴ Propos de Kiébré Seydou dans Sursaut, n°0392 du lundi 18 et mardi 19 avril 2016, p.6.

[Côte d'Ivoire et Burkina Faso] ont signé le traité [TAC¹⁵] ». En somme, la mission que s'est assignée le CROMP s'articule autour de deux axes. Il y a d'abord la préservation des intérêts des populations vivant dans la forêt du Mont Péko; ensuite, la conduite de toutes les démarches nécessaires auprès des pouvoirs publics, tant en Côte d'Ivoire qu'au Burkina Faso, dans la perspective de la relocalisation des populations infiltrées dont le déguerpissement est prévu par le PAEPNMP. Les populations autochtones, quant à elles, ont créé le CVRMP¹⁶ dont l'objectif est clairement établi par son président G. L.: « Nous avons créé cette association en 2014 dans le but de protéger les terres et les intérêts des populations Wê parce qu'il faut dire que les personnes qui sont dans le Mont Péko ont envahi les terres des gens de ce village. Nous nous battons aussi pour que le parc soit libéré parce qu'il nous appartient ». La CVRMP recense les plaintes des Wê qui se sentent lésés par le phénomène d'occupation du PNMP et organisent des missions de contestations auprès des autorités préfectorales ou sous-préfectorales locales. Comme on peut le voir, les acteurs en compétition autour du PNMP font preuve de créativité et déploient presqu'indéfiniment des actions stratégiques pour s'assurer d'un succès indéniable dans cette compétition autour du PNMP. Par ailleurs, cette compétition autour du PNMP favorise des changements sociaux, observables dans les rapports entre les Wê et les migrants Burkinabès.

2. Compétition autour du **PNMP** et impact sur les rapports intercommunautaires

2.1. Bouleversement du champ foncier et reconfiguration des rapports économiques

Dans l'espace Wê en général, les relations entre les autochtones et le couple allochtone - allogène étaient essentiellement structurées autour du tutorat. Le tutorat exigeait des autochtones (tuteurs) qu'ils soient hospitaliers envers les migrants (tutorés) et qu'ils leur facilitent l'acquisition de parcelles de terres. A leur tour, les migrants avaient obligation de se montrer respectueux et généreux envers leurs hôtes (Gaouli Bi, 2012). Cette structuration des rapports socio-fonciers par le tutorat est remise en cause durant la décennie de crise qu'a connu la Côte d'Ivoire. En effet, à la fin de la crise militaro politique de 2002 et son corollaire de crise de contestation électorale de 2010-2011 qui s'est soldée par l'affaiblissement des milices ou groupes d'autodéfense Wê, on assiste à une exacerbation de la privatisation de l'espace forestier public à travers des accaparements fonciers conduits par des

¹⁵ Traité d'Amitié et de Coopération Ivoiro-Burkinabè.

¹⁶ Collectif des Villages Riverains du Mont Péko.

groupes armés composés d'acteurs d'origines non autochtones. Ces acteurs s'infiltrent et contrôlent économiquement le patrimoine forestier étatique en procédant à sa marchandisation. Dans le PNMP, ce processus d'occupation marchande et milicianisée est mis en évidence par B.K., un chef Burkinabè, en ces termes: « Pour avoir des terres dans le Mont Péko, il fallait payer de l'argent aux hommes d'Amadé Ouérémi. Les prix de l'hectare de forêt variaient tous le temps. On pouvait avoir un hectare à 120 000 francs et le lendemain le même hectare passe à 150 000 francs. En plus, une fois achetée, la parcelle devrait être mise en valeur au plus vite par son propriétaire sinon les hommes d'Amadé la revendaientt à d'autres personnes intéressées ». Cette situation d'occupation marchande et milicianisée des ressources foncières du PNMP se déroule à l'exclusion des communautés Wê. Concernant ce point, les propos de D.M., leader de la jeunesse Wê d'une des localités visitées, sont clairs : « Nous les Wê, on ne peut pas rentrer dans le Mont Péko parce que c'est pour l'Etat. Mais, le véritable problème c'est que les burkinabés qui sont là-bas disent que ça leur appartient maintenant. Ils disent que c'est leur terre. Qu'est-ce qu'on peut faire? Si tu rentres là-bas, tu auras des problèmes avec eux ». Cette occupation exclusive du PNMP par les migrants burkinabè est confirmée par K.J.B., un chef baoulé, en ces termes : « Je n'ai jamais entendu dire qu'il y avait des Baoulé ou des Guéré dans le Mont Péko. Ce que je sais c'est que ce sont seulement les burkinabés qui sont dans cette forêt. Depuis la guerre de 2002, ils sont dans la forêt et ils n'ont jamais accepté qu'une autre ethnie s'installe là-bas aussi. ». Cette situation d'occupation marchande et milicianisée des ressources foncières du PNMP par les migrantsoccupants Burkinabès constituent une aubaine d'acquisition massive de ressources foncières. En effet, selon les données de l'enquête, les chefs d'exploitation dans le PNMP possèdent des plantations de cacao dont les superficies oscillent entre 10 et 20 hectares. Si l'on compare ces données aux tendances nationales (6,3 hectares en moyenne par producteur) et locales (5,2 hectares par producteur) (Assiri et al, 2009), il devient évident que le contrôle exclusif du PNMP par les migrants-occupants Burkinabè a favorisé la conquête sans contraintes majeures de réserves foncières. Cette accession massive des migrants-occupants aux ressources foncières du PNMP laisse entrevoir des logiques de maximisation de capitaux économiques. La quête du capital économique à travers la maximisation de la rente cacaoyère (découlant ellemême de l'accession en mode ouvert aux ressources foncières par les migrants Burkinabè) n'est pas un fait anodin. Elle est révélatrice des efforts déployés par cette catégorie d'acteurs pour inverser les rapports de force dans le champ socio-foncier en leur faveur. En effet, la structure des relations économiques locales plaçaient les autochtones dans une position d'employeurs vis-à-vis des migrants agricoles étrangers. Plus précisément, les conventions de tutorat inscrivaient les autochtones et les migrants agricoles dans des relations de type; protecteur/protégé, hôte/invité, patron/manœuvre et même maitre/esclave (Koné, 2006). Cependant, avec l'accession massive des migrants-occupants aux ressources foncières du PNMP et périphérie, cette structuration des rapports de salariat est remise en cause. Les propos de Z. J. mettent en évidence ces bouleversements socio-économiques consacrant l'ascension sociale des migrants burkinabés : « Ici, ce sont eux qui ont l'argent. Quand tu vas dans leurs quartiers il y a toutes les commodités. Et pourtant regarde chez nous, il n'y a même pas d'électricité. Ils ont tellement l'argent que nos frères Wê travaillent pour eux maintenant. Si tu vois un Wê dans un magasin ne t'imagines pas que c'est lui le propriétaire. Il a forcément un patron burkinabé ». Ainsi, en exploitant les ressources naturelles du PNMP et en réinvestissent leurs gains, soit dans l'achat de nouvelles parcelles culturales soit en mettant en place des petites et moyennes entreprises, les migrants-occupants ont réussi à renverser la structuration locale du travail en employant des autochtones, leurs anciens employeurs.

II -. 2. Bouleversement des rapports de subordination politique

En plus des rapports socio-fonciers et économiques qui ont été transformés par la compétition autour du PNMP, on assiste à une déstructuration des schémas traditionnels de domination politique intercommunautaire. Ces bouleversements sociopolitiques sont mis en exergue par le renforcement de l'autonomie politique des migrants Burkinabès, et par la prise de contrôle des chefferies Wê par les migrants-occupants.

Concernant, le premier point, il faut savoir que généralement en s'installant dans les zones d'accueils les migrants mettent en place et reproduisent des organisations sociopolitiques coutumières semblables à celles de leur milieu social d'origine, mais demeurent sous l'influence des chefferies autochtones (Koné, op.cit.). Ainsi, quoique non officielle, la structuration politique intercommunautaire dans le Guémon plaçait les chefs traditionnels Wê au-dessus de leurs pairs représentant les communautés allochtones et allogènes. Les chefs traditionnels Wê possédaient dans ce cas les pouvoirs politiques, et étaient les interlocuteurs privilégiés des autorités administratives. Cela leur assurait une parfaite maitrise des zones d'incertitudes dans le système sociopolitique local. Cependant, dans le contexte d'occupation et d'exploitation du PNMP, caractérisé par l'établissement de rapports clientelaires entre les migrants-occupants et les fonctionnaires de l'administration publique en charge de la gestion du PNMP, les chefs Wê se sentent affaiblis, relativement à leur influence politique. C'est à cette situation que fait allusion Z.J. lorsqu'il affirme ceci: « Avant lorsque le Capitaine des Eaux et forêts arrivait dans le village pour se rendre dans le parc, il venait d'abord voir le chef du village. Il venait nous saluer d'abord et ensuite nous lui recommandions des jeunes avec qui il exécutait toutes ses missions dans le parc. Mais de nos jours ce n'est plus le cas. Nous apprenons que le Commandant de l'OIPR qui est à Duékoué rentre chaque fois dans le Mont Péko sans venir nous voir. Qu'est-ce qu'il va faire avec nous ? Quel pouvoir avons-nous ? Quand ils viennent, ils vont directement voir les clandestins dans le parc. Les clandestins leur donne tout ce qu'ils veulent ».

Quant au second point, notons qu'entre 2003 et 2014 certains miliciens issus des migrants-occupants ont occupé des villages Wê périphériques au PNMP. Dans les localités occupées, ceux-ci procèdent à la prise de contrôle des chefferies Wê, ainsi qu'à une auto-attribution des fonctions juridiques traditionnelles qui ont longtemps été l'apanage des chefs traditionnels Wê. Dans ce contexte, les autochtones Wê vivent sous la menace de: « représailles en cas de collusion avérée ou supposée avec tout acteur engagé à reconquérir le parc ou à mettre au jour les supposés trafics » (Kra, 2016b: 144). Toutes ces transformations sociales et les stratégies déployées par les agents en compétition autour du PNMP mettent en évidence l'intensité des luttes intercommunautaires pour le contrôle de cet espace. Or, selon Ancelovici (2009), toute lutte présuppose un accord entre les protagonistes sur ce qui mérite qu'on lutte, c'est-à-dire les enjeux. Partant, on pourrait s'interroger sur la nature des gains perçus ou attendus constituant les fondements de la compétition entre migrants-occupants et autochtones Wê.

III. Discussion

Dans le cadre de notre étude, l'analyse de la lutte entre les communautés Wê et les migrants-occupants Burkinabès autour du PNMP permet d'identifier de nouveaux enjeux structurant les actions de ces acteurs. En effet, la colonisation violente et unilatérale du PNMP par les migrants Burkinabè – en tant qu'elle modifie les normes et pratiques foncières en vigueur autour du PNMP et dans tout l'espace Wê – traduit une inscription dans l'espace des prises de positions effectuée par les migrants burkinabés dans le champ socio-foncier local. Définissant le champ comme un espace structuré de positions (dominants/dominés) et construit autour d'enjeux et d'intérêts spécifiques, Bourdieu (1984a) estime que les agents qui y sont en compétition opèrent à travers l'espace des prises de décisions. Cet espace de prises de décisions est lié aux stratégies déployées par les acteurs en vue d'améliorer leur position dans le champ. Sous cet angle, l'occupation du PNMP s'apparente donc à sorte de renégociation de statut ou de tentative de repositionnement des migrants Burkinabès dans le champ socio-foncier local qui, jusque-là, était entièrement dominé par les autochtones Wê. Dans la même logique, les contestations Wê constituent une prise de décision en réponse au processus d'occupation du PNMP par les migrants Burkinabès. En effet, comme l'affirme Bourdieu et Wacquant (1992: 381-382): « Chaque prise de décision (...) se définit (objectivement et parfois intentionnellement) par rapport à l'univers des prises de positions et par rapport à la problématique comme

espaces des possibles qui s'y trouvent indiqués ou suggérés; elle reçoit sa valeur distinctive de la relation négative qui l'unit aux prises de décisions coexistantes auxquelles elle est objectivement référée et qui la déterminent en la délimitant ». En clair, chaque prise de décision tire sa signification, sa valeur et ses effets de sa relation avec les autres prises de décisions du champ (Ancelovici, op. cit). Ainsi, les mouvements contestataires autochtones constituent une contre-stratégie destinée à contenir l'offensive des migrants-occupants Burkinabès dans l'espace des prises de décisions du champ socio-foncier et politique. En outre, l'analyse des arguments émis par les acteurs en conflit pour justifier leurs actions fait ressortir des incohérences qui en disent long sur leurs ambitions inavouées des acteurs. Dans le cas des migrantsoccupants, en effet, comment expliquer la pérennisation de l'occupation du PNMP alors que la guerre qui avaient, selon eux, favorisé leur installation dans cet espace est officiellement terminée? Mieux, la majorité des migrants-occupants affirment qu'ils vivaient soit au Burkina Faso, soit dans un autre département de la Côte d'Ivoire avant leur émigration dans le PNMP et indiquent s'être installés dans cet espace à partir de l'an 2003, période où la Côte d'Ivoire était en pleine guerre militaropolitique, particulièrement à l'Ouest. Ce paradoxe de migrants accourant vers les « zones chaudes » d'un pays lui-même en crise ne peut pas simplement s'expliquer par un masochisme chronique ou par "pure folie". En ce qui concerne les populations Wê, l'on est tenté de s'interroger sur les raisons qui les incitent à mobiliser l'autochtonie dans la compétition autour du PNMP alors qu'elles reconnaissent la propriété étatique de cet espace. A l'analyse, les différends discours produits par les acteurs en compétition autour du PNMP apparaissent clairement comme des tentatives de camouflage de la réalité dans le but de légitimer leurs actions et parvenir ainsi à leurs objectifs. Partant, le recours aux thèses sécuritaires et humanitaires par les migrants-occupants constituent, non seulement, des prétextes stratégiquement exploités pour accéder et jouir aisément des 34000 hectares de terres « vacantes » et fertiles du PNMP, mais participent également à l'établissement de normes visant à légitimer leur mainmise sur cet espace. En ce qui concerne les populations Wê, le recours à l'autochtonie cache des réalités objectives qu'il est possible de décrypter en visitant certains auteurs comme Gruenais (1985). En effet, selon ce dernier l'antériorité de la présence d'un groupe sur un espace prend tout son sens sociologique dès qu'il existe une fonction particulièrement attachée au groupe ayant statut d'autochtone et qui le différencie du groupe venu après ou d'ailleurs. Partant, la différenciation entre autochtones et étrangers sert de ressources argumentatives dans la justification de l'accès aux privilèges et aussi de l'autorité sur des ressources économiques telles que la terre (Lentz, 2003). En clair, comme le souligne Babo (2010) l'antériorité sur l'espace reste un élément déterminant qui établit la maitrise du groupe sur la terre. Ainsi, la réactualisation du

discours autochtoniste se présente comme un élément clé du répertoire d'actions stratégiques que les populations Wê mobilisent pour se réapproprier la maîtrise de l'espace PNMP. Par ailleurs, les mutations des normes et pratiques d'acquisition foncière permettent d'entrevoir une inscription positive des migrants-occupants dans le champ foncier local et une totale reconfiguration des rapports de pouvoir intercommunautaires en leur faveur. En effet, comme le note Bourdieu (1984b), seuls les acteurs dominants sont capables d'imposer les règles formelles et informelles du champ. D'ailleurs, les mobilisations autochtones révèlent implicitement les positions des acteurs dans le jeu socio-foncier local. En effet, selon le cadre théorique Bourdieusien, seuls les acteurs dominants trouvent un intérêt dans le maintien de la structure des positions d'un champ. Les agents dominés, quant à eux, se tiennent dans une posture subversive, prêts à changer les règles et la structuration hiérarchique du jeu. Vu sous cet angle, les contestations autochtones apparaissent comme des tentatives de repositionnement dans un champ socio-foncier dont ils ne sont plus les acteurs ultra dominants. Cette domination des migrants-occupants dans le champ social local s'explique par la réduction de l'espace à l'unidimensionnalité en vertu de la convertibilité de différentes espèces de capitaux (Bourdieu, 1979). En clair, les capitaux valorisés au sein de certains champs peuvent être reconvertis, à des taux variables et sous conditions, en capitaux dans d'autres. Il apparait clairement que les migrants-occupants se servent des capitaux et des ressources puisés de leur maitrise sur l'espace PNMP pour s'ériger en une nouvelle classe dominante sur le plan socioéconomique et politique. En effet, le capital foncier a favorisé des ascendances économiques chez les migrants burkinabè, et ces ascendances économiques ont provoqué des restructurations des rapports de domination politique. Selon le principe de convertibilité des capitaux, même les champs dotés d'autonomie en apparence ne sont jamais complètement vierges d'influence externes. Les ressources économiques issues de l'exploitation du PNMP par les migrants Burkinabè ont favorisé de nouvelles structurations des rapports socio-politiques locaux, les Wê se sentant les dominés, et percevant les migrants Burkinabè comme les dominants. La conquête des parcelles du PNMP aurait un enjeu sociopolitique. Dans ce cas, les parcelles du PNMP ne représentent pas seulement des sites agricoles, mais également des sites permettant d'être investi de pouvoirs sociopolitiques. Et les changements de perception sociale qui leur sont corrélés pourraient contribuer à l'intensification de la compétition, chaque communauté cherchant à conquérir une parcelle en vue de modifier ou de maintenir la configuration sociopolitique locale. Cette même perception sociale pourrait être à l'origine des conflits intercommunautaires récurrents dans cette région de la Côte d'Ivoire.

CONCLUSION

La présente recherche s'est proposée d'analyser les enjeux de la compétition entre les migrants-occupants Burkinabè et les autochtones Wê autour du Parc National du Mont Péko. Au terme de cette analyse, et en référence à la théorie des champs et des capitaux de Bourdieu, il apparaît que cette compétition procède d'une dynamique de déconstruction-restructuration des rapports de domination sociale entre les deux communautés. De cette dynamique, l'on observe une reconversion des migrants-occupants, initialement dominés, en acteurs dominants dans les champs socio-fonciers, économiques et politiques. Les migrants-occupants, qui exploitent les parcelles du PNMP, ont acquis des pouvoirs économiques. Et leurs pouvoirs économiques rehaussent leurs côtes sociales, les positionnant en des maîtres des jeux politiques de la localité. La compétition entre les migrants-occupants et les autochtones Wê autour du Mont Péko a donc un enjeu socio-politique. Il s'agit d'une lutte de positionnement ou de repositionnement sur les plans économique et politique dans la localité, voire dans la région.

Par ailleurs, les perceptions du PNMP variant d'une communauté à l'autre, nous pensons que l'intensité de cette compétition pourrait faiblir si l'on parvient à renforcer les capacités des Agents de l'OIPR.

BIBLIOGRAPHIE

- AKINDES, Francis, « Les contradictions des politiques d'aménagement des forêts classées en Côte d'Ivoire », in CONTAMIN, B et MEMEL-FOTE, Harris (dir), Paris : Karthala-ORSTOM, 1997, pp. 293-300.
- ANCELOVICI, Marcos, « Esquisse d'une théorie de la contestation : Bourdieu et le modèle du processus politique » in Sociologie et Sociétés, vol.41, n°2, 2009, pp. 39-61.
- ASSIRI, Alexis, YORO, René, DEHEUVELS, Olivier, KEBE, Ismael, KELI, Jules, ADIKO, Amoncho et ASSA, Aguémou, «Les caractéristiques agronomiques des vergers de cacao en Côte d'Ivoire » in Journal of Animal & Plant Science, vol.2, n°1, 2009, pp. 55-66.
- BABO, Alfred, « Conflits fonciers, ethnicité politique et guerre en Côte d'Ivoire » in *Alternatives Sud*, vol.17, 2010, pp. 95-118.
- BOUJROUF, Saïd et HASSANI, Elmostafa, «Toponymie et recomposition territorial au Maroc: Figures, sens et logiques » in *L'espace Politique* [en ligne],

- n°5, 2008, consulté le 03 juin 2017, URL : http://espacepolitique.revues.org/228; DOI : 10.4000/espacepolitique.228
- BOURDIEU, Pierre, La Distinction : critique sociale du jugement, Paris, Editions de Minuit, 1979.
- BOURDIEU, Pierre, Homo academicus, Paris: Editions de Minuit, 1984 a.
- BOURDIEU, Pierre, Questions de sociologie, Paris : Editions de Minuit, 1984 b.
- BOURDIEU, Pierre et WACQUANT, Loïc, Réponses: Pour une anthropologie réflexive, Paris: Editions du Seuil, 1992.
- DOULCIER, Guilhem, « La nature en partage: parcs nationaux et protection de la nature », Ateliers ''Les valeurs de l'environnement: entre éthique et économie'', 2^e semestre 2012-2013, Paris (France), 2013.
- GAOULI BI, Anicet, « Tutorat et conflits fonciers ruraux dans l'ouest ivoirien Le cas de Fengolo dans la sous-préfecture de Duekoué », Rapports de recherche du CODESRIA, n° 16, 2012.
- GERE, François, Pourquoi les guerres? Un siècle de géopolitique, Paris : Larousse, 2003.
- GONE BI, Bertin, KOUAME, Djaha, KONE, Inza et ADOU, Yao, « Diversité végétale et valeur de conservation pour la Biodiversité du Parc National du Mont Péko, une aire protégée menacée de disparition en Côte d'Ivoire » in Journal of Applied Biosciences, n°71, 2013, pp. 5753-5762.
- GRUENAIS, Marc-Eric, « Du bon usage de l'autochtonie » in *Cahiers ORSTOM*, Série science humaines, vol.21, n°1, 1985, pp. 19-24.
- IBO, Guéhi, « La politique coloniale de protection de la nature en Côte d'Ivoire (1900-1958) » in Revue française d'histoire d'Outre-Mer, Tome 80, n°298, 1993, pp. 83-104.
- IBO, Guéhi, « Comment concilier les intérêts et les logiques des acteurs pour une gestion sociétale des ressources naturelles du domaine forestier permanent de l'Etat en Côte d'Ivoire ? » in Territoires d'Afrique, n°5, 2013, pp. 30-38.
- International Crisis Group, « Côte d'Ivoire : faire baisser la pression », Rapport Afrique, n°193, 2012.

- KADET, Betin, «L'ouest forestier ivoirien : enjeux et problèmes d'une zone grise » in Les Cahiers d'Outre-Mer [En ligne], n°271, 2015, consulté le 19 mai 2017, URL : http://com.revues.org/7578 ; DOI : 10.4000/com.7578.
- KONE, Mariétou (2006) « Foncier rural, citoyenneté et cohesion sociale : la pratique du tutorat dans la sous-préfecture de Gboguhé », Colloque International "Les frontières de la question foncière at the frontier of land issue", Monpelier (France).
- KRA, Walter, « Le parc national du Mont Péko (Côte d'Ivoire) entre dynamiques de déguerpissement, tensions sociales et logiques des acteurs : vers un risque d'explosion de violences » in Études caribéennes [En ligne], n°33-34, Avril-Août 2016a, consulté le 23 mai 2017, URL : http://etudescaribeennes.revues.org/9418 ; DOI : 10.4000/etudescaribeennes.9418.
- KRA, Walter, « Enquête sur l'occupation du parc national du mont Péko : entre difficultés du terrain et objectivation scientifique » in Revue Internationale d'Ethnographie, n°6, 2016b, pp. 143-154.
- LENTZ, Christian, « "Premiers arrivés" et " nouveaux venus" ». Discours sur l'autochtonie dans la savane ouest-africaine, in KUBA, R, LENTZ, C, SOMDA, C N, (Dir), Histoire du peuplement et relations interethnique au Burkina-Faso, Paris : Karthala, 2003, pp. 113-134.
- MIDH), « A qui profitent les prélèvements sur le cacao du Mont Péko ? », Rapport de mission, 2015.
- OIPR, « Evaluation d'impact environnemental et social », Rapport de mission, 2008.
- UICN, « Evaluation de l'efficacité de la gestion des aires protégées : parcs et réserves de Côte d'Ivoire », Rapport, 2008.